

COMMUNE d'AINCOURT  
(Val d'Oise)

CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL  
Séance du 1er octobre 2019 à 18h00

L'an deux mil dix-neuf, le 1<sup>er</sup> octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Aincourt légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Emmanuel COUESNON, Maire d'Aincourt.

**Étaient présents** : M. Emmanuel COUESNON, Maire, Jean-Bernard TECHER, Caroline GUYADER, Muriel BONNEAU, Jérôme VALLÉE, adjoints, Laurence SCELLE, Régine N'TSUGLO, Alexandre DURANTE, Sébastien RIFFAUT, Pascal VIDALIE, Guy BRASSELET, conseillers municipaux.

**Absents excusés** :

M. Jean-Bernard TECHER a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer.

Jérôme VALLÉE, arrivé à 18h20, n'a pas pris part au vote du point n°2.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2019**

A part une faute de frappe relevée par Régine N'TSUGLO (  au lieu de +), le procès-verbal du 19 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

**2. Dissolution du syndicat intercommunal du bassin versant de la Vallée du Roy**

Par courrier en date du 20 septembre dernier, le Président du syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vallée du Roy (SIBVVR) informe les communes adhérentes que « la communauté de communes n'a toujours pas statué sur la reprise du syndicat et que le budget du SIBVVR est sans appel à cotisation depuis deux ans, il est donc impossible d'effectuer des travaux quel qu'ils soient. Il propose donc la dissolution du syndicat devant être effective le 31 décembre 2019 au plus tard. »

Il demande de bien vouloir lui faire connaître la position de la commune afin de pouvoir organiser une réunion du syndicat au plus vite soit pour statuer sur la dissolution du syndicat soit sur la demande de participation aux communes.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 7 voix pour et 2 abstentions, acceptent la dissolution du SIBVVR.

**3. Augmentation du temps de travail d'un agent communal**

L'agent chargé de l'entretien de la salle polyvalente et des locaux de la mairie a vu sa charge de travail augmenter suite à l'accroissement des activités et des locations les fins de semaines. Elle effectue actuellement 13h00 par semaine répartis sur les deux bâtiments.

Monsieur le Maire propose :

- d'augmenter son temps de travail de 10 %, passant ainsi de 13h00 à 14h30 hebdomadaires,
- de modifier le poste d'adjoint technique à temps non complet de 13h00 à 14h30 hebdomadaires

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte les propositions de M. le Maire telles présentées ci-dessus.

#### **4. Rétrocession à la commune de certains terrains et voiries du site de la Bucaille et de la station d'épuration**

Suite à la réunion tenue en mairie le 20 septembre 2019 avec l'adjointe de la directrice du Patrimoine du GHIV concernant les éventuelles rétrocessions de terrains, voiries et station d'épuration du Site de la Bucaille, il a été préconisé d'organiser une réunion de conseil municipal pour décider de ces rétrocessions.

M. le Maire donne lecture de la lettre du conseil syndical de la résidence des Acacias, relatives aux engagements du GHIV en matière de voiries et de réseaux ainsi que du courrier qu'il a adressé à M. le Directeur du GHIV concernant ces engagements pris lors de la réunion du 20 mai 2019 pour lesquels il lui demande de confirmer par écrit.

M. Brasselet intervient pour formuler des remarques et remet celles-ci à M. le Maire.

Les membres du Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé de M. le Maire et délibéré, ont voté à l'unanimité un accord de principe pour étudier des propositions de rétrocession sur le site de la Bucaille ( GHIV).

#### **Informations et questions diverses**

E. COUESNON demande où en est le remplacement des plaques du réseau d'eaux pluviales chemin des Sablons : l'achat n'a pas été effectué mais le sera rapidement

J.B. TECHER demande à G. BRASSELET s'il a eu retour de la demande de mise à jour du devis pour le remplacement des buts de foot : prise de contact effectuée, la réactualisation du devis est en cours.

J.B. TECHER à J. VALLÉE : que fait-on cette année pour le remplacement des décorations de Noël ? Voir pour l'entrée des Cadenas, la fin de la rue de la Bucaille et le Chemin des Sablons.

M. BONNEAU : où en est le contrat du cantonnier ? celui-ci sera reçu le lendemain pour la suite de son contrat

Caroline GUYADER : conseil d'école courant octobre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

